

# OMPI



**IPC/CE/30/8**  
**ORIGINAL** : anglais  
**DATE** : 17 janvier 2001

**F**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS**  
**(UNION DE L'IPC)**

**COMITÉ D'EXPERTS**

**Trentième session**  
**Genève, 19 – 23 février 2001**

PROGRAMME DE RÉFORME DE LA CIB POUR L'ANNÉE 2001

*Document établi par le Bureau international*

1. À sa vingt-neuvième session, tenue en mars 2000, le comité d'experts a établi le programme de réforme de la CIB pour l'an 2000 (voir l'annexe V du document IPC/CE/29/11), qui a guidé le Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB et le Bureau international dans l'exécution des tâches concernant la réforme de la CIB.
2. À sa quatrième session, tenue en octobre-novembre 2000, le groupe de travail sur la réforme de la CIB a passé en revue les tâches du programme de réforme de la CIB et a noté le travail qui reste à faire pour ces tâches. La situation constatée par le groupe de travail en ce qui concerne ces tâches est récapitulée dans l'annexe du présent document.
3. Ainsi qu'il ressort de cette liste structurée des tâches, il y a présentement 12 tâches qui nécessitent encore un travail plus ou moins important. Cette liste devrait former la base du programme de réforme de la CIB pour l'année 2001.
4. À sa vingt-neuvième session, le comité est convenu que la révision du Guide d'utilisation de la CIB débiterait en 2001 (voir le paragraphe 35 du document IPC/CE/29.11). Il conviendrait donc d'ajouter à la liste une tâche n° 17 nouvelle : "Réviser le Guide d'utilisation de la CIB pour donner une explication plus détaillée des principes et des règles de la classification et prendre en compte les résultats de la réforme de la CIB".

5. Il est proposé pour l'année 2001 la répartition suivante des tâches concernant la réforme de la CIB :

- Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB : tâches n<sup>os</sup> 2, 3, 4, 5, 7, 8, 14, 15, 16 et 17;
- Bureau international : tâches n<sup>os</sup> 10, 12 et 13.

6. *Le comité d'experts est invité à adopter le programme de réforme de la CIB proposé pour l'année 2001.*

[L'annexe suit]

ANNEXE

ÉTAT DU PROGRAMME DE RÉFORME DE LA CIB\*  
(convenu par le Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB)

Tâches achevées aux sessions précédentes

- Tâche n° 1 Définir les objectifs à long terme et un plan stratégique pour le développement de la CIB
- Tâche n° 6 Étudier les facteurs ayant une incidence sur le manque de cohérence dans l'application de la CIB et définir des mesures propres à accroître cette cohérence

Tâches nécessitant encore quelques travaux

- Tâche n° 3 Examiner la possibilité d'incorporer des données électroniques pour illustrer le contenu des entrées de la CIB  
(Groupe spécial chargé des définitions – membres : États-Unis d'Amérique, Portugal, Suède, OEB)
- Tâche n° 5 Réexaminer les systèmes hybrides dans la CIB  
(Groupe spécial sur les systèmes hybrides – membres : États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Suède, OEB)
- Tâche n° 14 Déterminer le contenu le plus approprié du niveau de base de la CIB après sa réforme

Tâches pour lesquelles un travail important reste à faire

- Tâche n° 2 Examiner les principes de révision de la CIB, la procédure de révision et les critères d'acceptation de nouvelles propositions de révision relatives au niveau de base et au niveau plus élevé de la CIB après sa réforme  
[Tâche n° 9]
- Tâche n° 4 Examiner la possibilité de définir des règles applicables au classement multiple dans la CIB et analyser l'incidence que pourraient avoir ces règles sur les règles de classement générales qui figurent dans le Guide d'utilisation de la CIB

---

\* Les groupes spéciaux créés dans le cadre de certaines tâches sont indiqués entre parenthèses.

- Tâche n° 8 Étudier les possibilités de collaboration entre offices dans le domaine du reclassement des dossiers de brevets  
(Groupe spécial chargé de l'enregistrement des données – membres : États-Unis d'Amérique, France, Norvège, Royaume-Uni, OEB)
- Tâche n° 12 Étudier les outils de classement et d'indexation automatiques et mener des projets pilotes sur leur utilisation, notamment pour le reclassement des dossiers de brevets
- Tâche n° 13 Améliorer la formation à l'utilisation de la CIB grâce à des techniques modernes de formation, par exemple, des outils pédagogiques faisant appel à l'informatique et à l'Internet, en tenant compte notamment du principe d'une aide accrue aux pays en développement dans ce domaine
- Tâche n° 15 Étude de la possibilité d'introduire un ensemble de règles simplifiées pour la CIB, notamment une règle de priorité uniforme  
(Groupe spécial chargé des règles – membres : Allemagne, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Suède, OEB)
- Tâche n° 16 Étudier les modalités de la réalisation d'une version française du niveau plus élevé de la CIB

Tâches pour lesquelles les travaux n'ont pas encore commencé

- Tâche n° 7 Déterminer la durée la plus indiquée pour les cycles de révision
- Tâche n° 10 Mettre au point une brochure d'information générale du type questions-réponses sur l'application de la CIB

Tâche de caractère permanent

- Tâche n° 11 Établir une collaboration étroite entre le comité et le Comité permanent des techniques de l'information

[Fin de l'annexe et du document]